

LE

PROGRÈS SPIRITE

ORGANE DE PROPAGANDE DE LA DOCTRINE SPIRITE

FONDÉE PAR ALLAN KARDEC

RÉDACTEUR EN CHEF : A. LAURENT DE FAGET

SECRÉTAIRE : GABRIEL DOLBAU

Le Journal paraît du 5 au 10 et du 20 au 25 de chaque mois

Les bureaux du « Progrès Spirite » sont ouverts tous les jours, de 10 heures à midi et de 2 à 6 heures, dimanches et fêtes exceptés. Notre Rédacteur en chef y reçoit, les lundi, mercredi et vendredi, de 3 à 6 heures.

Pour éviter tout retard dans la correspondance, les lettres non personnelles doivent être adressées : à l'Administration du *Progrès Spirite*, 1, rue Oberkampf, à Paris.

Caisse de secours du « Progrès Spirite ».

Nous avons reçu de :

Un « admirateur du Christ prophète » 2 fr.
Mme Contant, de Paris..... 2 fr.

Merci à nos souscripteurs.

LA PRATIQUE DU SPIRITISME

II

Un point parfaitement établi par Allan Kardec et que notre propre expérience a toujours confirmé, c'est celui qui a trait aux conditions morales dans lesquelles doivent se trouver les personnes désireuses d'expérimenter le spiritisme.

Si, dans les sciences ordinaires, tout est exact, mathématique, matériel en quelque sorte, il est loin d'en être de même dans l'expérimentation de la science spirite. Un élément inutile dans les autres sciences, et indispensable dans celle-ci, c'est la bonne conscience. Ce qui prouve, soit dit en passant, que si le spiritisme a un côté qu'on peut appeler scientifique, dans l'observation de ses phénomènes, il est plutôt une philosophie morale, et, par certains points, une révélation religieuse, la plus grande, la plus complète que nous ayons connue.

Aussi dirons-nous aux néophytes qui veulent bien nous demander quelques conseils :

Même en vue de manifestations physiques et, à plus forte raison, en vue de celles qui touchent au perfectionnement intellectuel et moral de l'homme, ne venez jamais dans une séance de spiritisme sans vous être débarrassé l'esprit de toute pensée de haine, d'égoïsme et d'orgueil. Venez-y sans parti pris, avec le désir de trouver bien ce qui est bien, et non avec la secrète pensée de contrarier les phénomènes qui s'y produisent par des exigences déraisonnables. On ne saurait trop redire que les Esprits ne sont point à nos ordres, et que s'ils se prêtent volontiers à éclairer les âmes sincères, ils n'ont que peu de goût pour les vaniteux qui prétendent poser au phénomène spirite des bornes exactes qu'ils ne veulent pas voir dépassées, ou qui fixent au même phénomène un minimum de preuves décrété par leur prétendue infailibilité scientifique.

Soyez persuadés que la preuve que vous désirez, si vous la cherchez de bonne foi et avec persévérance, vous sera toujours donnée; parfois même elle viendra d'elle-même au-devant de vous, et cela vaudra d'autant mieux que vous pourrez vous convaincre alors que cette preuve est bien réelle, qu'elle ne provient point de la transmission de votre propre pensée au sujet médianimique par qui se réalisent les manifestations de l'au-delà. Sachez attendre, si l'expérimentation du spiritisme ne produit pas devant vous des résultats immédiats. Les uns, parmi vous, seront éclairés tout de suite; d'autres ne le seront que plus tard: c'est affaire aux Esprits, qui savent choisir les terrains où la semence spirite doit immédiatement germer, tandis que d'autres terrains, moins bien disposés ou autrement composés, ne pourront être ensemencés que dans un temps donné. C'est là une preuve de plus qu'aucun

expérimentateur ne saurait régler les manifestations médianimiques, et que ce pouvoir n'appartient réellement qu'aux Esprits.

Dans les questions que vous posez aux agents du monde invisible, n'ayez en vue aucun intérêt personnel égoïste, n'adressez pas de questions oiseuses, et, si vous êtes animés de bonnes intentions, du désir sincère de vous instruire, soyez sûrs que, presque toujours, vous obtiendrez des Esprits plus que vous n'auriez osé l'espérer.

Ces conseils, que nous nous permettons de donner aux néophytes et qu'ils trouveront bien plus développés dans le *Livre des Médioms*, n'ont pas pour but de les dissuader d'exercer un contrôle sur les phénomènes spirites constatés devant eux. Mais qu'ils exercent ce contrôle nécessaire avec leur raison, c'est-à-dire sans passion, sans intolérance. Qu'ils se disent bien que les spirites sérieux n'ont aucun motif de les mystifier; qu'au contraire, ces spirites accomplissent un devoir de fraternité en les éclairant, et qu'il faut, dès lors, leur être reconnaissant du but qu'ils poursuivent, au lieu de leur susciter des entraves sans nécessité.

N'oublions pas que les pensées hostiles troublent l'harmonie des fluides, nécessaire à l'obtention des phénomènes, et peuvent parfois contre-balancer le bon vouloir des Esprits. C'est pourquoi certains sceptiques, entrés une fois par hasard dans une séance de spiritisme et n'y ayant rien constaté de probant, s'en vont crier sur les toits que les phénomènes spirites n'existent pas. De ce que leur mauvais vouloir, se dégageant en fluides hostiles, a paralysé une séance — ou, plutôt, de ce que leur orgueil, leur parti pris ont été punis par l'insuccès — ils concluent que les vastes forces fluidiques qui, sous la direction des Esprits, meuvent les espaces et font sentir leur action dans tous les mondes, n'ont pu soulever un guéridon ou guider la main d'un médium. S'ils connaissaient toute l'étendue du pouvoir de certaines âmes désincarnées, comme ils seraient confus de leur propre puérité!

(A suivre.)

A. LAURENT DE FAGET.

LA CHARITÉ MATÉRIELLE ET LA CHARITÉ MORALE

INSTRUCTIONS DES ESPRITS.

« Aimons-nous les uns les autres et faisons à autrui ce que nous voudrions qui nous fût fait. » Toute la religion, toute la morale se

trouvent renfermées dans ces deux préceptes; s'ils étaient suivis ici-bas, vous seriez tous parfaits: plus de haines, plus de dissentiments; je dirai plus encore: plus de pauvreté, car du superflu de la table de chaque riche bien des pauvres se nourriront, et vous ne verriez plus, dans les sombres quartiers que j'ai habités pendant ma dernière incarnation, de pauvres femmes traînant après elles de misérables enfants manquant de tout.

Riches! pensez un peu à cela; aidez de votre mieux les malheureux; donnez, pour que Dieu vous rende un jour le bien que vous aurez fait, pour que vous trouviez, au sortir de votre enveloppe terrestre, un cortège d'Esprits reconnaissants qui vous recevront au seuil d'un monde plus heureux.

Si vous pouviez savoir la joie que j'ai éprouvée en retrouvant là-haut ceux que j'avais pu obliger dans ma dernière vie!...

Aimez donc votre prochain: aimez-le comme vous-mêmes, car vous le savez maintenant, ce malheureux que vous repoussez est peut-être un frère, un père, un ami que vous rejetez loin de vous; et alors quel sera votre désespoir en le reconnaissant dans le monde des Esprits!

Je souhaite que vous compreniez bien ce que peut être la *charité morale*, celle que chacun peut pratiquer, celle qui ne coûte rien de matériel, et cependant celle qui est plus difficile à mettre en pratique.

La charité morale consiste à se supporter les uns les autres, et c'est ce que vous faites le moins, en ce bas monde où vous êtes incarnés pour le moment. Il y a un grand mérite, croyez-moi, à savoir se taire pour laisser parler un plus sot que soi; et c'est encore là un genre de charité. Savoir être sourd quand un mot moqueur s'échappe d'une bouche habituée à railler; ne pas voir le sourire dédaigneux qui accueille votre entrée chez des gens qui, souvent à tort, se croient au-dessus de vous, tandis que, dans la vie spirite, *la seule réelle*, ils en sont quelquefois bien loin; voilà un mérite, non pas d'humilité, mais de charité; car ne pas remarquer les torts d'autrui, c'est la charité morale.

Cependant cette charité ne doit pas empêcher l'autre; mais pensez surtout à ne pas mépriser votre semblable; rappelez-vous tout ce que je vous ai déjà dit: Il faut se souvenir sans cesse que, dans le pauvre rebuté, vous repoussez peut-être un Esprit qui vous a été cher, et qui se trouve momentanément dans une position inférieure à la vôtre. J'ai revu un des pauvres de votre terre que j'avais pu, par bonheur, obliger quelquefois, et

qu'il m'arrive *maintenant d'implorer* à mon tour.

Rappelez-vous que Jésus a dit que nous sommes frères, et pensez toujours cela avant de repousser le lépreux ou le mendiant. Adieu ; pensez à ceux qui souffrent, et priez.

SŒUR ROSALIE, Paris 1860.

L'Évangile selon le spiritisme, par ALLAN KARDEC, pages 189 à 191.)

RÉFUTATION PAR M. LÉON DENIS

D'UNE CONFÉRENCE ANTI-SPIRITE

Le 6 décembre dernier, M. Aubin, professeur de philosophie au lycée de Châteauroux, a fait, à Angoulême, une conférence sur le *Spiritisme*, dont le journal *La Charente* a publié un long compte rendu ; nous en donnons ici la substance :

« Le spiritisme n'est qu'un amas de sottises et de superstitions grossières. Les médiums sont toujours des individus tarés, hystériques, d'une hérédité fâcheuse, des détraqués que la folie attend au bout de leur carrière. Les écrivains spirites, comme Allan Kardec, Léon Denis, etc., sont d'une platitude écœurante.

« La doctrine spirite est un ensemble de dogmes qui sont articles de foi pour les adeptes. C'est l'intervention du surnaturel qui en est la base. La réincarnation des âmes est analogue à la métempsycose des anciens ; c'est la renaissance dans le corps d'un animal. La conception du périsprit est ce qu'il y a de plus grossier.

« Quant aux faits, les spirites les expliquent par les solutions les plus incertaines. Beaucoup sont faux. Le conférencier rappelle l'escroquerie Buguet. Le physicien Crookes dit avoir aperçu l'esprit K. King, mais ce n'était là qu'une hallucination. Tout s'explique par la psychologie, les personnalités alternantes et les cas de double personnalité observés par Pierre Janet. Il n'y a aucune différence entre la médiumnité et le dédoublement de la personnalité.

« Il n'y a pas de surnaturel, dit l'orateur en concluant. Tout dans l'univers est rationnel. Et voilà pourquoi nous avons le devoir de déclarer la guerre au spiritisme ! »

M. Léon Denis a adressé à la *Charente* une réponse que son étendue ne nous permet pas de reproduire intégralement, mais dont nous extrayons les passages suivants :

« A défaut des attaques personnelles dont je suis l'objet, mes recherches expérimentales poursuivies depuis trente années,

les ouvrages que j'ai publiés sur le spiritisme, me donneraient quelque droit de répondre. Je viens faire appel à votre impartialité et vous prier de me permettre d'user de ce droit dans votre journal, tout en regrettant que les circonstances ne m'aient pas permis de le faire plus tôt.

« Je ne relèverai pas les épithètes malveillantes qui reviennent assez souvent dans la bouche ou sous la plume du conférencier. Ce sont là des procédés de discussion qu'il faut laisser à ceux qui sont dépourvus de bonnes raisons. Celui qui a la certitude d'être dans le vrai est patient et sait se posséder.

« Toutes les allégations de M. Aubin sur la doctrine spirite sont erronées ; elles ne reposent sur aucun texte. Le conférencier prétend avoir lu nos auteurs. Nous le mettons au défi de produire une seule citation qui justifie ses dires sur le dogme spirite, le surnaturel et la réincarnation... »

M. Denis cite des extraits d'Allan Kardec et de ses propres ouvrages, démontrant le contraire des assertions de M. Aubin, puis s'exprime ainsi :

« ... On le voit, de deux choses l'une : ou M. Aubin n'a pas lu les écrivains spirites, et alors comment peut-il si gracieusement les accuser de « platitude » ; ou bien, il les a lus, et c'est sciemment qu'il dénature le sens de leurs œuvres. Certes, il est facile de travestir des idées qui déplaisent et de les présenter sous une forme ridicule, afin de provoquer l'hilarité du public, mais est-ce honnête ?

« Quant aux phénomènes spirites, les recherches de M. Aubin sur ce point nous paraissent consister simplement en lectures ; celles-ci n'ont pas été suivies d'études expérimentales, sans lesquelles il est bien difficile de se faire une opinion éclairée. Ou bien, ses expériences, s'il en a fait, ont dû être très superficielles. Son raisonnement le démontre.

« Il n'est pas d'exemple que des savants, des expérimentateurs sérieux, ayant observé avec indépendance un nombre de faits suffisant et persévéré dans leurs recherches, aient conclu autrement que dans le sens spirite. On ne trouve parmi les négateurs que ceux qui ont trop peu observé ! »

M. Denis rappelle les enquêtes scientifiques sur le spiritisme, les témoignages des savants ; il fait justice des théories de l'hallucination, de la suggestion, de la double personnalité.

« Sans doute, dit-il, tous les faits médianimiques ne sont pas des faits spirites. M. Aubin a raison de s'élever contre le

charlatanisme et la crédulité que nous sommes les premiers à combattre. Il a tort de confondre dans une réprobation commune les spirites sérieux avec les fourbes, les excentriques, les exaltés qui pullulent, il est vrai, mais dont les excès ne prouvent rien contre la réalité de certains phénomènes.

« Quel moment M. Aubin choisit-il pour se prononcer contre le spiritisme ? »

M. Denis rappelle ici les expériences récentes de Flammariion avec Eusapia, les articles du *Temps*, des *Annales*, du *Figaro*, etc., le rapport du docteur Hodgson sur les cas de transe de Mme Pipers, etc.

« Le spiritisme, conclut M. Denis, se résume en une proposition précise que voici : Il existe en nous un être fluïdique, inclus dans le corps charnel dont il est le moteur, qui peut s'en détacher momentanément pendant le sommeil et qui s'en détache tout à fait à la mort, pour continuer à vivre de la vie pensante et agissante. Dans cette vie, l'être conserve sa personnalité, son *moi*. Il peut se manifester et entrer en communication avec les hommes dans des conditions déterminées. Cette proposition s'appuie sur un nombre imposant de faits et de témoignages. Eh bien, ce n'est pas par des injures, mais uniquement par des faits, qu'une théorie de cette nature peut être réfutée. Que M. Aubin nous démontre donc clairement que rien en nous ne survit à la mort et ne peut manifester son existence. Nous l'en croyons absolument incapable.

« Les arguments de notre adversaire ne démontrent clairement qu'une chose : son peu de compétence en la matière.

« Oui, certes, — et nous sommes d'accord avec lui sur ce point — oui, l'avenir est à la science ; non pas à la science étroite, aveugle, intolérante qui a nié et combattu les théories de la vapeur, de l'électricité, de la circulation du sang, etc., etc., mais à la science large et éclairée qui, des effets remontant aux causes, dégagera la loi qui régit tous les phénomènes, en déduira les conséquences et les applications.

« Cette science-là est avec nous et combat pour nous. L'appoint chaque jour grandissant qu'elle nous procure nous permet de sourire des vaines attaques et des déclarations de guerre de quelques esprits attardés.

« Que M. Aubin nous permette un conseil pour finir. C'est d'étudier plus sérieusement le spiritisme à l'avenir et de ne se prononcer qu'en connaissance de cause. »

LÉON DENIS.

LE PINSON ET LA CHOUETTE

Le soleil perce la feuillée,
Et déjà, jusqu'au fond du bois,
Des oiseaux la troupe éveillée
Fait retentir ses mille voix.

Du pinson l'éclatant ramage
Fête l'aurore d'un beau jour ;
Soudain, un cri rauque, sauvage,
Interrompt cet hymne d'amour.

— Ah ! tais-toi, chouette importune,
Lui dit le chantre matinal ;
Cesse ta plainte, quand la lune
Nous cache son pâle fanal.

— Chanter, hélas ! m'est impossible ;
Tu le sais bien, ami pinson.

Que n'ai-je ton gosier flexible
Pour moduler un plus doux son ?

Mais, telle n'est pas ma nature.

Tu symbolises la gaité,
Et moi, nocturne créature,
Je conviens au cœur attristé.

Echo de la folle jeunesse,
Tu dis ses rêves de bonheur ;
Je compatis à la détresse,
Et sais entendre la douleur.

Celui qui souffre, qui soupire,
Ne peut se plaire auprès de toi :
Ton chant lui fait mal, comme un rire,
Dans la nuit, ajoute à l'effroi.

Sur cette terre où l'homme expie,
Nous avons un rôle tous deux :
Je compte les maux de la vie ;
Tu fais songer aux jours heureux.

Lorsque de la voûte éthérée,
L'esprit, enfin, franchit le seuil,
Tu célèbres son arrivée ;
Moi, je gémis sur un cercueil.

En ce monde où qui rit, qui pleure,
Suit une auguste volonté,
Laisse-moi me plaindre à toute heure,
Et chante en pleine liberté.

VVE LOUIS DEBLOUX.

RÉFLEXIONS D'UN SPIRITE

UN JOUR D'OBSÈQUES NATIONALES

Je me suis mêlé à la foule ; j'ai été, sinon voir passer le cortège funèbre qui conduisait la dépouille mortelle du Président Félix Faure au Père-Lachaise, du moins me rendre compte du mouvement populaire aux abords de ce cimetière.

Une masse compacte encomrait partout les rues. Les privilégiés du sort ou de la for-

tune apparaissaient aux balcons surchargés de spectateurs, aux fenêtres noires de monde. Les toits eux-mêmes étaient garnis de curieux, et, dans les avenues, le squelette des arbres laissait pendre des grappes animées.

Et cela me rappelait les obsèques du non moins regretté M. Carnot, mort, lui aussi, en pleine vigueur d'esprit et de corps, presque au même âge que M. Félix Faure, mais dans des circonstances bien plus cruelles encore.

Et je me demandais : Que veut dire la Destinée par ces morts foudroyantes de deux de nos chefs d'Etat ? La France, cette France généreuse, mais encore obscurcie par bien des passions, est-elle donc destinée, pour grandir moralement, à s'abreuver toujours à la coupe des douleurs ? Quand verrons-nous s'ouvrir cette ère lumineuse de paix, de concorde entre les citoyens, cette ère de repos public si nécessaire au développement de notre prospérité, au libre cours de notre existence nationale ? Pourquoi tant nous détester d'un camp à l'autre, ne voir dans nos adversaires que des ennemis irréconciliables et n'estimer bons Français que ceux qui pensent absolument comme nous ? Des malentendus devraient-ils durer aussi longtemps que ceux dont, depuis plus d'un an, nous avons le déplorable spectacle ? Je vois des Français opposer l'armée à la justice, comme si nous n'avions pas besoin de l'une et de l'autre et comme si toutes les deux ne devaient pas nous être également chères : l'une, parce qu'elle est la sauvegarde de tous les citoyens, l'espoir du droit lésé, de l'honnêteté victime ; l'autre, parce qu'elle est le rempart vivant de la patrie. Je vois des Français nous parler sans cesse de leur amour du sol natal, de Jeanne d'Arc et de Strasbourg, du devoir, pour tout patriote, de placer le culte de la patrie au-dessus de tout, même de l'humanité, et qui, par leurs revendications brutales, par la terreur qu'ils exercent, cherchent à troubler le pays et pourraient provoquer la guerre civile. Je vois enfin des Français défendre la justice, ne cesser de plaider pour elle, mais s'unir parfois, pour rendre cette défense plus imposante, à des hommes dont la dangereuse utopie demande qu'on ouvre les portes des prisons et qu'on mette en liberté les criminels.

Il est temps que cette situation détestable ait enfin son terme, que les bons esprits se ressaisissent, que se raffermissent les cœurs généreux et droits. Il est temps, pour la France, de retrouver son calme et sa sérénité, nécessaires à sa grandeur.

La mort inopinée du Président de la République Française, en mettant un crêpe à

la poignée du sabre de nos officiers, doit aussi mettre le deuil dans le cœur de tous les bons citoyens. Puisse ce deuil durer assez pour nous faire sentir à tous l'inanité, la cruauté de nos querelles. Et que la mort encore une fois éclaire la vie du jour bien-faisant de l'Au-delà !

Pour nous, spirites, nous unirons désormais dans notre pensée fraternelle les âmes désincarnées de Sadi Carnot et de Félix Faure, et nous les prierons de veiller encore sur la France, d'intercéder pour elle, et de contribuer à la conduire, d'étapes en étapes, vers les progrès qu'elle doit réaliser, non seulement pour sa gloire, mais aussi et surtout pour le bonheur de l'humanité.

UN SPIRITE.

ÉCHOS ET NOUVELLES

L' « AMI DES BÊTES ».

Allons-nous progresser moralement jusqu'à devenir tendres pour nos frères inférieurs, les chevaux et les ânes, les chiens et les chats ? Un journal, *L'Ami des Bêtes*, vient de voir le jour. Sa directrice, Mlle ADRIENNE NEYRAT, se propose « de défendre contre l'homme, souvent cruel et injuste, les intérêts des animaux ». Elle leur veut des droits, « des droits indiscutables et reconnus, sans lesquels ils ne sauraient être respectés ».

Le nouveau journal combattra « certains divertissements répugnants, barbares, ignobles à tous égards : courses de taureaux, tirs aux pigeons, tirs aux canards, combats de coqs, chasses à courre, etc., amusements démoralisants, derniers vestiges de la barbarie humaine ».

Enfin, le journal demande à ses correspondants « de faire aimer aussi ses amis les bêtes, et de venir lui raconter tous les traits charmants d'intelligence, de fidélité, de bonté, que chacun de nous a vu faire par les animaux avec lesquels il vit, car, et rien que cela seul devrait le rendre sacré à nos yeux, l'animal est *bon et il nous aime* ».

Un groupement très original d'animaux est dessiné sur la première page du premier numéro de *L'Ami des Bêtes*. On y voit un lion débonnaire réfléchir devant un paisible éléphant que domine le long col d'une girafe majestueuse. Un ours bien apprivoisé s'y montre à côté d'une cigogne réjouie, d'un chien au repos et d'une chèvre sans effroi. Une gracieuse souris y fait sans peur sa toilette devant un chat pacifique qui

rêve sans doute de devenir un homme. C'est l'harmonie entre les animaux offerte en exemple à l'humanité.

Les collaborateurs du nouveau journal comptent parmi les meilleurs écrivains de France. C'est dire qu'il y aura bien de l'esprit et du cœur dépensés dans ses colonnes. Mais une réflexion : nous voyons unis sur la même liste les noms de François Coppée et d'Anatole France, de Jules Lemaitre et d'Urbain Gohier, de Gyp et de Zola. Puisse leur amour des animaux ramener à plus de fraternité humaine ces irréconciliables adversaires!

Nous souhaitons longue vie et franc succès à l'*Ami des Bêtes*, dans le premier numéro duquel Mme Manoël de Grandfort publie une spirituelle lettre sur la *Réincarnation*.

L'abonnement à ce journal illustré mensuel est de 6 francs par an; ses bureaux sont situés 31, rue Boissy-d'Anglas, à Paris.

LA RÉDACTION.

CAS D'IDENTITÉ D'ESPRIT.

Notre F. E. C., M. P. A. J., l'auteur du récit qui a paru dans notre numéro du 5 février sous le titre de : *Un Rêve prophétique*, veut bien nous envoyer encore l'article suivant que nous nous faisons un plaisir de publier :

Il y avait peu de temps que j'étais initié aux pratiques du spiritisme et à sa philosophie éminemment rationnelle et reconfortante.

J'éprouvais beaucoup de plaisir à m'entretenir de sa doctrine, et, au milieu d'amis, à *interroger la table*, car j'avais découvert que ma femme était excellent médium typtologue.

Un dimanche, dans l'après-midi, je me trouvais en famille chez mon beau-frère Antonin C..., réfractaire, lui, aux idées spiritualistes. Plusieurs autres parents et amis communs étaient présents, et je profitai de cette occasion pour amener sournoisement la conversation sur le spiritisme.

A vrai dire, j'avais peu de partisans et je percevais dans mon auditoire nombre de sourires d'incrédulité.

Je proposai alors une séance d'évocation. A l'unanimité, moins la voix d'Antonin, ma proposition fut acceptée.

Aussitôt on apporta de la terrasse d'un café voisin une table en tôle à trois pieds. Tout le monde passa au salon (il y avait de quinze à vingt personnes). Antonin s'étendit dans un grand fauteuil et s'endormit ou fit semblant de dormir.

Ma femme et moi, nous posâmes les mains

sur la table et nous évoquâmes l'Esprit du père d'Antonin.

Au moment où la table se souleva, le plus grand silence régnait dans le salon.

Nous demandâmes à l'Esprit son nom et plusieurs autres renseignements concernant son identité, et il répondit d'une manière satisfaisante à toutes ces questions. Puis l'Esprit, *prenant lui-même la parole*, dicta :

— Cédez la place à A... n....

— Antonin? interrompis-je, croyant deviner.

— Non, répondit l'Esprit au moyen de la table.

— Continuez alors.

— t... o...

— Antonin? répétai-je.

— Non! frappa énergiquement la table.

— Continuez, car je ne devine pas du tout.

— i.....

— ANTOINE! s'écria Mme B..., belle-sœur d'Antonin.

Eh oui! Antoine, mais personne n'y songeait, un instant avant, à ce prénom qui était vraiment celui de mon beau-frère.

Lors de son mariage, ma belle-sœur avait trouvé que le nom porté par le saint que certains charcutiers ont pris pour enseigne, ne sonnait pas très bien à l'oreille, et elle préféra appeler son mari *Antonin*.

Tous nous avons cédé à ce petit caprice de femme, et tous nous appelions mon beau-frère *Antonin*, sauf cependant son père (l'Esprit évoqué) qui, jusqu'à sa mort, n'appela jamais son fils qu'*Antoine*.

L'évocation rapportée ci-dessus ayant eu lieu plusieurs années après la mort de mon beau-père, il a fallu la volonté persistante de l'Esprit pour que tout le monde se ressouvînt que le père d'Antonin ne l'appelait qu'Antoine.

Ce fait produisit une certaine émotion dans l'auditoire, et peut-être a-t-il pu convaincre quelques-uns des assistants, mais malheureusement il n'a pu changer les idées matérialistes d'Antonin.

P. A. J.

LES PRÉDICTIONS DE M^{lle} COUESDON.

Je ne suis pas un fanatique de Mlle Couesdon, bien loin de là. Cependant, je crois volontiers qu'elle est médium, sans croire le moins du monde que son inspirateur constant soit l'ange Gabriel, ou tout autre chef de la milice céleste.

Parmi ses prédictions, quelques-unes se sont réalisées, ce qui ne veut pas dire que toutes le seront.

— Elle n'a toujours pas prévu la fin dramatique et prématurée de M. Félix Faure, me disait ma femme le lendemain de la mort soudaine et si triste de M. le Président de la République Française.

— En effet, lui répondis-je.

Or, étant passé un instant après chez mon coiffeur, le garçon qui me rasait et qui connaît mes croyances spirites, me montra une feuille volante détachée du *Journal du Magnétisme* (page 522, de l'année dernière, sans doute), et qui reproduisait les lignes suivantes de l'*Echo du Merveilleux*, relatives aux prédictions de Mlle Couesdon :

« Mais revenons à la France.

« Quel est cet homme « de papier » qu'elle voit s'envoler ?

« Tout le monde le connaît. *Il n'est pas le dernier dans le Gouvernement.*

« Pourquoi le comparer à du papier ? C'est que, selon le proverbe : *le papier souffre tout.* Or, lui aussi a tout souffert, tout laissé faire ; il n'a pas montré plus de force ni plus de résistance qu'une feuille de papier ; c'est pourquoi il s'envolera comme elle dans le prochain tourbillon qui en emportera bien d'autres. »

Et Mlle Couesdon termine ainsi :

— « QUELLE NUÉE DE CONFETTIS ! »

Ces derniers mots me frappent par-dessus tout, parce que, dans la vision de Mlle Couesdon, le départ de l'homme « qui n'est pas le dernier dans le Gouvernement » coïncide avec l'époque où nous faisons usage des confettis, ce qui est bien le cas pour M. Félix Faure. N'est-ce pas surprenant ? Et ne pourrait-on voir là, entre cent autres, une preuve que les grandes lignes de la destinée des peuples, comme de celle des individus, sont prévues, étant probablement inscrites au plan divin, et que certains événements arrivent... quand et parce qu'ils doivent arriver.

Il est bien entendu que nous laissons pour compte à Mlle Couesdon son appréciation du caractère de M. Félix Faure. Nous n'avons voulu que mettre en lumière la prédiction elle-même.

JULIEN L...

UN SOUVENIR D'ENFANCE.

Extrait des œuvres d'Alexandre Dumas père, par le *Phare de Normandie* :

Cette nuit où mon père mourut, je fus emporté hors de la maison par maman Zine et installé près de mon autre cousine Marianne, qui demeurait chez son père, rue de Soissons. Soit qu'on ne voulût pas mettre

mon enfance en contact avec un cercueil, la mort étant prévue, soit qu'on craignît l'embarras que je pourrais causer, cette précaution fut prise vers les 5 heures du soir ; puis maman Zine revint à la maison.

A minuit, je fus réveillé, ou plutôt, nous fûmes réveillés, ma cousine et moi, par un grand coup frappé à la porte. Une veilleuse brûlait sur une table de nuit ; à la lueur de cette veilleuse, je vis ma cousine se soulever sur son lit, très effrayée, mais sans rien dire.

Personne ne pouvait frapper à cette porte intérieure, puisque les deux autres portes étaient fermées.

Mais, moi qui aujourd'hui frissonne presque en écrivant ces lignes, moi, au contraire, je n'éprouvai aucune peur : je descendis à bas de mon lit et je m'avançai vers la porte.

« Où vas-tu, Alexandre ? me cria ma cousine ; où vas-tu donc ? — Tu le vois bien, répondis-je tranquillement, je vais ouvrir à papa, qui vient nous dire adieu. »

La pauvre fille sauta hors de son lit, tout effarée, m'attrapa comme je mettais la main à la serrure, et me recoucha de force dans mon lit. Je me débattais entre ses bras, criant de toutes mes forces : « Adieu, papa ! Adieu, papa ! »

Quelque chose de pareil à une haleine expirante passa sur mon visage et me calma.

Cependant, je me rendormis avec des larmes plein les yeux et des sanglots plein la gorge.

Le lendemain, on vint me réveiller au jour. Mon père était mort juste à l'heure où ce grand coup dont je viens de parler avait été frappé à la porte.

ALEXANDRE DUMAS.

BIBLIOGRAPHIE

Nous sommes en retard avec la bibliographie. Aussi allons-nous tâcher de nous mettre en règle vis-à-vis des auteurs qui ont bien voulu nous adresser leurs œuvres, quelques-unes avec de bien aimables dédicaces.

Voici d'abord M. L. Dignes, qui nous a envoyé : *Les Voix de l'Esprit*, recueil de communications typtologiques, tiré à un petit nombre d'exemplaires fort élégants et mis en vente à la librairie Flammarion. (Prix : 3 francs.)

Ce gracieux petit volume renferme quelques belles pensées. Elles sont signées : Zénon, Xénophon, Balzac, Musset, George Sand, Victor Hugo, etc. Il se peut que notre confrère, M. Dignes, ait été quelquefois visité par ces nobles intelligences. Quelques-unes de leurs communications portent en effet la marque de ces illustres auteurs; entre autres, deux ou trois poésies signées Musset ou Victor Hugo.

*.

La seconde brochure qui nous tombe sous la main nous est venue de l'imprimerie Fr. Deslandes, de Sillé-le-Guillaume (Sarthe). Elle porte pour titre : *Ressouvenirs*, et pour nom d'auteur : EMILE DUBUISSON. (Prix : 1 fr. 50.)

Ce sont des vers.

Ils respirent la jeunesse et l'amour. Ils sont frais, coquets; l'illusion y sourit, le regret y exhale sa plainte. Que voulez-vous demander de plus à la poésie? Vous arrêterez-vous à quelques hiatus qui auraient pu être évités, à quelques imperfections de forme? Ce n'est rien, cela; ce n'est qu'une question de métier littéraire. Vive le poète dont la pensée est claire et le cœur bon! Et souhaitons-lui, comme il le dit lui-même, que toujours, dans sa vie :

Les chemins verts et les sillons
Se couvrent de pétales roses.

*.

Signalons encore aujourd'hui l'apparition d'un opuscule qui ne vise à rien moins qu'à bouleverser la philosophie. Il est intitulé : *Conscience et automatisme*, et a pour auteur M. Paul Thévenin, qui s'efforce d'y détruire l'idée du libre arbitre, de la conscience morale, du « moi déterminant et libre ».

D'après cet auteur, l'homme est un « automate; il ne dispose pas plus de lui-même qu'une machine de ses rouages ».

Que voilà une belle imagination et une douce perspective! Répondez, hommes de volonté, de science, de génie; dites à M. Thévenin combien d'efforts il vous a fallu, de luttes contre vous-mêmes et contre les autres, pour trouver les solutions désirées, pour les imposer peu à peu au monde et pour régénérer ou éclairer la société! Et où puisiez-vous le courage moral nécessaire pour surmonter les obstacles, résister aux épreuves qui vous assaillaient et faire votre œuvre d'assainissement ou de perfectionnement de l'humanité? Dans la conscience,

cette noble force morale, indépendante de l'organisme humain et lui commandant bien souvent; dans le sentiment du devoir, qui en découle, et aussi dans le sentiment profond de votre libre arbitre en lutte avec les préjugés contemporains.

Mais M. Thévenin a fait cette « trouvaille » que la conscience n'est que « la sensation des états et des pouvoirs automatiques de l'organisme en général et du cerveau en particulier ». Et il tient à publier son opuscule, « afin de prendre date », parce qu'il pense que la vérité qu'il contient finira bien par se faire jour.

Nous ne chicanerons pas M. Thévenin sur sa croyance en la consécration de sa théorie par la postérité. C'est affaire à lui. Nous doutons cependant que l'humanité future acclame cette idée que « la raison d'être de la conscience, son rôle, est de donner à l'individu la SENSATION — passive, fatale, simple dérivé organique, l'auteur y insiste — de son être et du monde extérieur ».

En d'autres termes, l'automatisme de M. Paul Thévenin fait de la conscience un pauvre instrument qui enregistre passivement ce qui fait vibrer nos nerfs ou circuler activement notre sang, que la cause en soit en nous-mêmes ou qu'elle agisse du dehors sur nous. Mais si la conscience n'est que cela, elle n'est qu'un écho, une résultante de notre organisme matériel; il n'est donc point nécessaire de l'interroger dans les questions délicates où les hommes interprètent différemment le devoir; elle n'a aucune action dirigeante de l'être moral humain; elle ne saurait être, comme nous l'assurons, l'évocatrice de l'idéal si souvent-voilé par les passions humaines, la divine consolatrice de ceux que les maux de ce monde ont frappés, de ceux qui souffrent pour la justice, pour la vérité, pour le droit.

A cette conscience-sensation, machine à écrire du cerveau et de l'organisme humains, nous préférons et nous opposons la conscience-sentiment, qui s'affine, sans doute, avec le progrès moral de l'être, mais qui ne saurait être une dépendance du corps puisqu'elle est l'agent immatériel et supérieur de l'âme, la révélatrice en nous des lois supérieures qui doivent diriger un jour l'humanité.

L'auteur croit son idée originale. Elle l'est, en effet. Jamais, à notre avis, rien ne s'est rencontré de plus désolant — mais, heureusement, de plus invraisemblable — que cette conception matérialiste inacceptable de la conscience humaine.

A. LAURENT DE FAGET.